

Département du
TARN
Arrondissement
ALBI
Canton
ALBI SUD

DELIBERATION
du Centre Communal d'Action Sociale du SEQUESTRE
D25017CCAS
Séance du 26 juin 2025 à 18 heures 30

Ce jourd'hui le vingt-six juin de l'an deux mille vingt-cinq à 18h30
Le bureau réuni dans le lieu ordinaire de ses séances :

Date de la
Convocation
Le 16/06/2025

Date d'Affichage
Le 16/06/2025

Date de mise en ligne
de la délibération :
Le 01/07/2025

Présents :

Membres élus : Agnès BRU : Maire Adjointe, Vice-Présidente du CCAS, Alexis BRU,
Marie-Thérèse FRAYSSINET, Bruno VICTORIA

Membres nommés : Michèle CAMEL, Christiane FOULQUIER, Anne-Laure
GRILLOT, Gérard HERNANDEZ, Françoise HURET, Boualem MEGUENNI

Nombre de Conseillers : 13	Abstentions : 0
Présents : 10	Vote pour : 10
Votants : 10	Vote contre : 0

Absents excusés : Gérard POUJADE, Maire, Président du CCAS, Sophie
GRIMAUD ESCORISA

Absent : Michel CUPOLI

Secrétaire : Marie-Thérèse FRAYSSINET

Objet de la délibération : Secours aux particuliers – Situation n°1

La Vice-Présidente présente au Conseil d'Administration, la situation difficile dans laquelle se trouve un jeune couple avec un jeune enfant, domicilié sur la commune :

Le Conseil d'administration du CCAS après avoir étudié sa situation décide de l'aider au paiement d'une partie de sa dette envers ENGIE.

- ✓ Fixe le montant de l'aide à : **200 €**
Cette somme sera réglée directement à ENGIE sur présentation de la facture.

Certifié conforme au Registre
Fait au SEQUESTRE le 26 juin 2025

La Vice-Présidente,
Agnès BRU



La secrétaire de séance,
Marie-Thérèse FRAYSSINET

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture ou de sa publication /notification.